

Aux membres de notre association

Glion, le 18 février 2021

95^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Intérêts de Glion

Chères et Chers membres,

Au vu de la situation sanitaire actuelle et des doutes qui l'entourent, notre 95^{ème} Assemblée Générale (AG) de l'AIG a lieu cette année par correspondance. En effet, nos statuts nous obligent à prévoir une AG durant le premier trimestre de chaque année.

Ainsi, vous trouverez ci-joint :

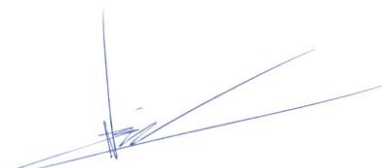
1. Le déroulement de l'Assemblée Générale par correspondance
2. Un bulletin de vote sur les points soumis à l'AG
3. Le PV de l'AG du 6 mars 2020
4. Les comptes de l'exercice 2020
5. Le rapport des vérificateurs aux comptes 2020
6. Un bulletin de versement pour vous acquitter de votre cotisation. Comme mentionné au point 6 des votes, le comité propose de maintenir ces cotisations à CHF 30.--, CHF 50.— pour les familles dès 2 personnes et pour les entreprises.

Nous vous invitons à faire valoir votre droit de vote d'ici au 31 mars prochain, en nous retournant votre bulletin de vote par courrier ou courriel. Les décisions validées par vos votes le seront à la majorité absolue des votes reçus (pas de quorum).

Nous espérons sincèrement pouvoir vous retrouver bientôt lors de nos prochaines manifestations, dont vous trouverez un programme provisoire en annexe.

D'ici-là, nous vous encourageons à prendre résolument soin de vous et restons, bien entendu, à votre entière disposition !

Au plaisir de vous revoir bientôt, nous vous adressons, Chères et Chers membres, nos cordiales salutations.



Nicolas Büchler
Président AIG

Annexes : ment.